



Journée du Conseil de l'enfance et de l'adolescence

PROGRAMME

Pourquoi une politique de l'enfance et de l'adolescence ? Des temps, des lieux et des droits pour grandir



11 juin 2019

de 9h à 18h

20, avenue de Ségur 75007 Paris



Pourquoi une politique de l'enfance? Des temps, des lieux, et des droits, pour grandir

Comment mettre les enfants et adolescents dans de bonnes conditions pour grandir?

Ce qu'ils vivent, découvrent, apprennent et créent, seuls ou avec d'autres, en famille, à l'école, dans les temps et lieux tiers, dans la rue ou sur le net impacte leur trajectoire de vie, et leur rapport au monde. A partir des travaux menés par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, quelles modalités de construction d'une politique cohérente de l'enfance se dégagent? Comment orienter les décisions à partir d'un objectif de meilleur développement physique, affectif, intellectuel, social des enfants et des jeunes? Quels jalons poser aujourd'hui, avec tous les acteurs concernés, pour une politique pensée du point de vue des enfants, avec les enfants et les jeunes, dans le respect de leur droit et tournée vers leur avenir?

Accueil café à partir de 8h15

Ouverture (9h)

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

Orientation de la journée

Sylviane Giampino, Présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, vice-présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Une politique publique de l'enfance coordonnée, centrée sur le développement des enfants et des adolescents, leurs droits, et leur avenir, étayée par des connaissances et dont les conséquences sont mesurées.

Les enfants du Collège des enfants du HCFEA

La participation dans une instance nationale (avec présentation du film du Collège des Enfants)



Table-Ronde 1 (10h – 12h15)

L'enfant sujet et acteur social : expression, participation, socialisation et implication

Dans ses propositions, le Conseil de l'enfance a placé l'engagement des enfants et adolescents, et leur place dans les espaces publics, au même niveau de nécessité que le sport, la culture, les sciences, et les vacances collectives, pour servir leur développement et leur épanouissement, tant physique, que relationnel, intellectuel et social.

La CIDE stipule que l'expression et la participation des enfants aux décisions qui les concernent, et dans leurs différents espaces de vie, est un droit.

Comment penser politiquement "l'enfant comme un acteur social" et soutenir ses implications citoyennes, solidaires, et environnementales? Comment penser sa mobilité et son autonomie, sécuriser ses rencontres émancipatrices? Mais aussi stimuler et respecter sa capacité d'expression (représentation dans des conseils), de publication (presse à l'école), d'association (junior associations), sa contribution à la vie locale, son esprit responsable (bénévolat) et de coopération (mouvements de jeunesse), et son ouverture aux différences, modes de vie et de culture (les voyages)?

Comment ces enjeux se conjuguent-ils avec les autres politiques (scolarité, écrans et numérique, urbanisme, loisirs, mixité sociale, inclusion des enfants en situation de handicap et lutte contre l'embrigadement...?)

Claude Martin, sociologue CNRS, professeur Chaire CNAF- EHESP « enfance, bien-être, parentalité »

Président de séance

Politique de l'enfance ou politique centrée sur les enfants ?

Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, Adjointe du Défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant

La participation des enfants comme condition de la réalisation complète de leurs droits et du respect de leur intérêt supérieur

Franck Chaulet, Directeur adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse, Ministère de la Justice

Bonnes rencontres, mauvaises rencontres, comment mieux protéger les enfants et adolescents sur l'espace public et développer des liens sécurisants ?

Thibaut de Saint Pol, Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), DJEPVA, ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Les engagements des enfants et des adolescents : constats et leviers pour les encourager

Anne Bouvier, Responsable Fonds Individualisés et Programmes Culture et Education à la Fondation de France

Favoriser l'engagement des enfants notamment en matière d'environnement : une démarche volontaire

Echanges avec la salle et les enfants

Dialogue

Michèle Peyron, Députée et membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et **Sylviane Giampino**

Les politiques de l'enfance dans le travail législatif

Déjeuner libre (12h15-13h45)



La Troupe « De Vives Voix » (13h45)

« Récits d'enfants placés » écrits et présentés par les enfants eux-mêmes

Table ronde 2 (14h à 16h)

L'enfant dans les politiques interministérielles : les temps et lieux tiers des enfants, une politique à l'échelle des enjeux d'éducation, de santé, de culture et de sciences

Les politiques de services aux enfants (Accueil du jeune enfant, activités périscolaires...), et leurs financements, sont insuffisamment orientés par un pilotage de la qualité, qui se conçoit à l'aune des enjeux du développement, de la prévention en santé et de la protection des enfants. Une telle approche suppose notamment de mieux répondre aux besoins de découverte, d'apprentissages, de culture, de dépassement de soi, de socialité, de liberté et d'émancipation des enfants et adolescents.

D'où par exemple une stratégie à déployer pour structurer l'offre et personnaliser les parcours en matière de pratiques artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques (clubs de sciences) extra-scolaires sur les bassins de vie des adolescents. Le décloisonnement des politiques apparaît alors comme une nécessité pour agir sur des champs relevant de plusieurs ministères, ainsi que l'articulation entre échelons nationaux et territoriaux. Quels freins aux partenariats Recherche – Culture – Education – Affaires sociales et acteurs de l'économie et de l'associatif ?

Vincent Mazauric, Directeur Général de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)

Président de séance

Les temps et lieux tiers comme soutien à la socialisation, l'éducation et la prévention des enfants et des jeunes

Vanessa Wisnia-Weill, Secrétaire Générale Adjointe du HCFEA

Animation de la table ronde

Ariane Salmet, Chef du Département Education Artistique et Culturelle, Ministère de la Culture

L'art et la culture pour les enfants et les jeunes : une politique multi-partenariale

Martin Andler, Professeur Emérite de mathématiques à l'université Versailles- Saint Quentin, fondateur d'Animath et membre du conseil scientifique, pédagogique et de valorisation de la Fondation La main à la pâte

L'apport des activités périscolaires en maths et sciences à la vie des jeunes : dépassement, réussite, égalité

Françoise Pétreault, Sous-Directrice DGESCO, sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives, ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Montée en puissance des activités culturelles et scientifiques extra-scolaires avec le partenariat de l'école : plan mercredi, plan maths, journaux lycéens, Dispositif sciences à l'école...

Vincent Léna, Coordonnateur national du programme interministériel « cités éducatives », CGET

Les « cités éducatives », un écosystème pour la réussite des enfants et des jeunes des quartiers populaires

Echanges avec la salle et les enfants



Table ronde 3 (16h à 17h30)

L'intelligence locale pour une égalité entre tous les enfants, sur tous les territoires et des gouvernances articulées

La plupart des politiques qui mettent les enfants dans de bonnes conditions pour grandir sont financées en grande partie par les collectivités locales, sans relever forcément d'une compétence obligatoire, et plus globalement sont mises en œuvre avec les acteurs locaux (associations, entreprises partenaires, économie sociale et solidaire...). Si un pilotage national s'avère constituer un bon vecteur pour une montée en qualité des services et des accompagnements proposés, la réponse concrète, adéquate aux besoins de proximité et innovante ou agile, a besoin de souplesse pour surgir. Comment lutter contre les inégalités avec des réponses déconcentrées quand les compétences ne sont pas obligatoires ? Comment élargir les publics et avec quel travail en réseau ? Quelles participations des parents et des bénévoles ?

Jean-Philippe Vinquant, Directeur général de la Cohésion sociale, Délégué interministériel à la famille, Délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes,
Président de Séance

Quel pilotage d'une politique de l'enfance favorisant la qualité et l'innovation, entre échelon national et territorial ?

Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF, Union nationale des associations familiales
Des services de qualité pour les enfants : une nécessité aussi pour les familles

Frédéric Morando, Directeur de l'orchestre de Pau, Vice-Président de l'association El Camino
Un projet de démocratisation culturelle ancré dans son territoire

Hélène Grimbelle, Vice-présidente de la Ligue de l'enseignement en charge de l'engagement et présidente du Réseau national des Juniors Associations
Développer des projets pour et avec les enfants et adolescents dans le monde rural : freins et leviers

Elisabeth Laithier, Adjointe au maire de Nancy, Co-présidente du groupe Petite Enfance de l'Association des maires de France (AMF)
Des financements et compétences en politique de l'enfance : quelles marges de manœuvre ?

Echanges avec la salle

Conclusions

Le Collège des enfants du HCFEA,
Retours et interrogations sur la journée,
dialogue avec **Sylviane Giampino**

Clôture

Christelle Dubos, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé



Programme réalisé en appui sur les rapports du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA **Quelques exemples de propositions**

Table-Ronde n°1. L'enfant sujet et acteur social : expression, participation, socialisation et implication

- Développer la participation citoyenne des enfants et dans les institutions en prévoyant les moyens humains ad hoc³
- Mise en place d'un outil formalisé de remontée des données sur le suivi de la CIDE par la DGCS²
- Créer 1 000 lieux ados et jeunes fédérateurs hybrides - techniques, culturels, "coworking" et « maisons des engagements » pour développer la coopération, la socialisation, les engagements solidaires, environnementaux et citoyens¹
- Systématiser une démarche de diagnostic enfance jeunesse lors de tout projet d'aménagements des espaces publics par les collectivités locales et consulter systématiquement les enfants et adolescents pour un aménagement des espaces publics favorisant sociabilité et mobilité et "bonnes rencontres" des enfants et adolescents¹
- Mieux centrer des données d'études et de statistique publique sur les conditions de vie des enfants (champs à mieux couvrir, croisements entre données administratives et données d'enquêtes santé, famille, éducation, temps et lieux tiers; enquêtes longitudinales, etc.)⁶

Table-Ronde n°2. L'enfant dans les politiques interministérielles : les temps et lieux tiers des enfants, une politique à l'échelle des enjeux d'éducation, de santé, de culture et de sciences

- Faire émerger les temps et lieux tiers des enfants et adolescents (TLT) comme objet en soi d'une politique publique¹
- Investissement national pour structurer une offre large de pratiques hors scolarité régulières encadrées en sciences, mathématiques, et technologies dans tous les bassins de vie des adolescents (100 000 « places ») et de pratiques amateurs artistiques et culturelles (avec l'appui des écoles territoriales d'art, des conservatoires classés par l'Etat, et acteurs associatifs et privés). Mise en œuvre du Protocole interministériel Santé et Culture sur la petite enfance⁵
- Inclure dans le Plan mercredi les 4 piliers : sport, culture, science et engagement¹ et l'accès des enfants en difficultés spécifiques
- Etudier l'assouplissement du congé sabbatique, des mécénats de compétences, de l'octroi d'une indemnité ou d'une rémunération partielle pour les professeurs animant des clubs extrascolaires. Soutenir le bénévolat ou les stages d'étudiants en sciences et d'élèves de conservatoire d'art contribuant à des ateliers¹ auprès d'enfants¹
- Lever les obstacles à l'accès de locaux scolaires pour les activités extra-scolaires¹
- Développer l'accès hors temps "école", pour des a tiers lieux et des clubs y compris à d'autres que les seuls élèves de l'établissement¹
- Présence sur les réseaux sociaux et plateformes des offres sur le bassin de vie. Se doter d'instruments de pilotage partenarial¹

Table-Ronde n° 3. L'intelligence locale pour une égalité entre tous les enfants, sur tous les territoires et des gouvernances articulées

- Mettre en place un conseil participatif des TLT associant les associations, les collectivités locales du territoire, les établissements scolaires, les établissements culturels, des entreprises et des représentants des familles et des enfants¹.
- Enrichir le projet social et d'établissement des EAJE, aller davantage vers toutes les familles ; prévoir un appui dans le cadre des schémas départementaux de service aux familles, mettre en relation les structures d'accueils et les acteurs sociaux qui sont près des familles ; développer une pluralité d'accueils partiels et multi-accueils et favoriser la mise en place dans les EAJE d'ateliers hebdomadaires d'éveil ouverts aux enfants du quartier⁵
- Pour une inclusion précoce des jeunes enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans dans les services communs⁴
- Développer l'appui aux professionnels et le travail en réseau (unités mobiles d'appuis, CAMSP) pour les enfants en situation de handicap pour mieux les inclure à l'école et dans les pratiques extra-scolaires...⁴
- A partir d'une approche holistique de la prime éducation, 24 propositions de repères qualité en appui sur le texte cadre national de l'accueil de la petite enfance et 24 propositions de pilotage de la qualité⁵

¹ Rapport *Temps et lieux-tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité*, 2018

² Rapport *Droits de l'enfant « Mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant »* 2017

³ Rapport *Travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA et droits de l'enfant 2018*, avis relatif au Service National Universel

⁴ Rapport *Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap, de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille*, 2018

⁵ Rapport *Piloter la qualité éducative, affective et sociale des modes d'accueils*, 2019

⁶ Rapport *Des données d'études et de statistiques publiques mieux centrées sur les enfants* (à paraître en juin 2019)